

# BILAN POSITIF DE LA FORMATION PRIORITÉ JEUNESSE!

L'Association des Scouts du Canada dresse un bilan positif de la formation Priorité jeunesse. Entre le 1er octobre 2016 et le 30 septembre 2017, 3609 membres sur un total de 4083 avaient complété et réussi la formation, ce qui représente 88 % des membres adultes de l'Association.

## CONTEXTE

Afin d'offrir aux jeunes francophones une expérience toujours plus sécuritaire, l'Association des Scouts du Canada (ASC) a entrepris en 2014 une réforme de la protection des jeunes comprenant notamment : le développement d'un code de comportements attendus auquel chaque adulte du mouvement doit adhérer et la systématisation de la vérification des antécédents judiciaires comme préalable au bénévolat.

Dans la poursuite de cette réforme, l'ASC a débuté à l'automne 2016 une campagne de sensibilisation auprès de ses membres adultes par le déploiement d'une formation obligatoire portant sur la prévention des abus sexuels chez les jeunes. Il s'agit de la formation Priorité jeunesse du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE).

## LA FORMATION PRIORITÉ JEUNESSE DU CCPE

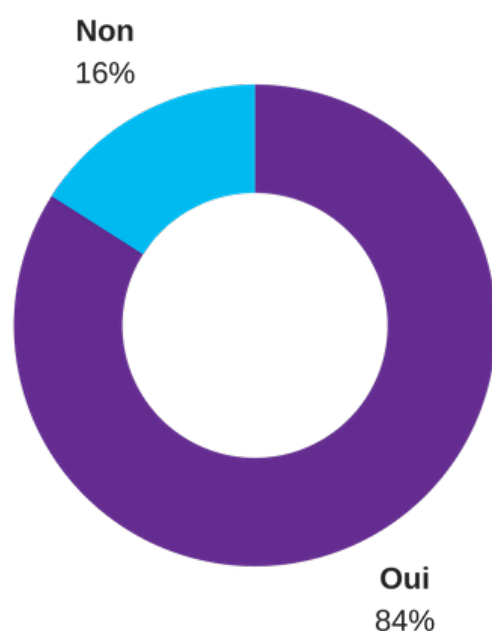
Afin de répondre aux exigences et objectifs de la campagne de sensibilisation et d'éducation aux problématiques de harcèlement et d'abus envers les enfants, l'ASC a conclu un partenariat avec le Centre Canadien de Protection de l'Enfance (CCPE) permettant d'offrir la formation Priorité Jeunesse à l'ensemble des membres de l'ASC.

La formation Priorité Jeunesse, d'une durée approximative de trois heures, comprend :

- Pré-test et post-test permettant de valider l'apprentissage des participants
- Huit modules présentant :
  - Les abus pédosexuels;
  - Le processus de conditionnement;
  - La façon de réagir à un dévoilement d'abus pédosexuel;
  - L'impact d'un abus pédosexuel;
  - La façon de doter l'organisme d'un code de conduite pour la protection des enfants;
  - Les politiques et les procédures à adopter pour protéger les enfants au sein de l'organisme;
  - Priorité Jeunesse, le programme de prévention des abus pédosexuels à l'intention des organismes de services à l'enfance.

Aux fins d'amélioration de la formation, l'ASC a donné l'opportunité aux participants d'émettre des commentaires sur le contenu et la forme de la formation offerte par le biais d'un sondage de satisfaction. Plus de 800 membres ont répondu à ce sondage entre le 20 septembre et le 4 octobre 2017, ce qui a permis à l'organisme de recueillir plus de 350 commentaires. Bien que certains points soient à améliorer, l'objectif de sensibilisation des membres adultes a été atteint. En effet, 84% des membres disent être mieux informés au sujet de la prévention des abus pédosexuels.

**Vous sentez-vous mieux informé au sujet de la prévention des abus pédosexuels maintenant que vous avez suivi la formation Priorité jeunesse?**



## CONCLUSION

En raison du bilan généralement positif de la formation Priorité Jeunesse (pourcentages de participation et de réussite, commentaires des participants), l'ASC a décidé de poursuivre pour une année supplémentaire le partenariat avec le CCPE et ainsi de dispenser la formation aux nouveaux employés, bénévoles et dirigeants du mouvement (1 500 personnes).

Toutefois, l'organisation tiendra compte des commentaires reçus lors du sondage de satisfaction auprès de ses membres et travaillera à l'amélioration de la formation dispensée (simplification, distribution de résumés de formation au format papier, adaptation aux spécificités du mouvement scout, etc.) ainsi qu'à l'élargissement des thématiques traitées avec l'ajout de volets portant sur le harcèlement psychologique, l'intimidation et la cyber-sécurité.

Le but de cette initiative est de sensibiliser et d'outiller les bénévoles de l'ASC afin d'offrir un milieu toujours plus sécuritaire pour les jeunes du mouvement.